Etude de l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (DUT, Licence Pro, MASTER LMD et Master ENS)

Sébastien Mertès

20 août 2023

Table des matières

1.	1. Introduction	
2. Présentation des données		2
3.	Les types de contrats après l'obtention du diplôme 3.1 Répartion des contrats à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme	6
4.	Les professions après l'obtention du diplôme 4.1 Répartition des professions à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme	8
5. Secteurs d'activité après l'obtention du diplôme		9
6.	Proportion des diplômés et des diplômes universitaires 6.1 Proportion des diplômés 6.2 Proportion des diplômes universitaire	10 10 11
7.	Proportion des disciplines des diplômés	13
8.	La question épineuse des salaires 8.1 Les quantiles des salaires	14
9.	Taux d'insertion des diplômés dans les emplois stables	19

1. Introduction

2. Présentation des données

Nous avons 3 jeux de données représentant respectivement les informations concernant l'évaluation de l'insertion professionnelle sur le marché du travail des diplômés universitaires en DUT, Licence Professionnelle, Master LMD (Licence-Master-Doctorat) et Master ENS (Enseignement) de toutes les disciplines.

Ces données ont été collectées 18 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme des sessions 2013 à 2019. Ainsi l'enquête a commencé en décembre 2015, pour s'achever en décembre 2021.

Les données collectées regroupent, par niveau de diplôme, les disciplines, le taux d'insertion, le salaire brut et net estimé, le pourcentage des types de contrat professionnel (CDI, CDD, intérimaire etc...) ainsi que les secteurs d'activité, les professions et le type d'entreprises.

Les tableaux 1 à 5 décrivent les différentes variables utilisées pour cette étude et le taux en pourcentage de valeurs manquantes de chaque modalité pour les les différentes catégories.

Le Tableaux 1, présente la liste des diplômes universitaires pour les DUT, Licence Professionnelle et MASTERS. Les MASTERS sont distingués par le MASTER LMD et le MASTER ENS.

Les disciplines sont indiquées aussi bien individuellement (Informatique, histoire, droit, psychologie etc...), que par des ensembles de disciplines (Formations juridiques, économiques et de gestion, Sciences humaines et sociales etc...). L'ensemble de toutes les disciplines par niveau de diplôme est aussi indiqué (Ensemble MASTERS LMD, Ensemble des départements d'IUT etc...).

Diplôme	Définition	
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie. Formation de 2 ans axée sur des com-	
	pétences techniques et pratiques.	
LICENCE PRO	Licence professionnelle. Programme de 1 an après un DUT ou une Licence,	
	offrant une spécialisation professionnelle.	
MASTER ENS	Master Enseignement. Diplôme permettant de devenir enseignant dans le sys-	
	tème éducatif français.	
MASTER LMD	Système européen d'enseignement supérieur avec niveaux de Licence, Master	
	et Doctorat.	

TABLEAU 1 – Nom de la variable catégorielle et ses modalités concernant les diplômes universitaires

Discipline	Ensemble
Autres sciences humaines et sociales	Ensemble Licence professionnelle
Autres formations juridiques, économiques et de gestion	Ensemble formations juridiques, éco-
	nomiques et de gestion
Sciences de la vie et de la terre	Ensemble des départements d'IUT
Psychologie	Ensemble sciences humaines et so-
	ciales
Information communication	Ensemble sciences, technologies et
	santé
Lettres, langues, arts	Autres sciences, technologies et santé
Sciences de l'ingénieur	Ensemble Masters LMD (hors Mas-
	ters enseignement et hors Dauphine et
	Antilles-Guyane)
Histoire-géographie	Ensemble Masters LMD (hors Masters
	enseignement)
Droit	
Informatique	
Gestion	
Sciences fondamentales	
Économie	
Masters enseignement	

TABLEAU 2 – Liste des disciplines et ensembles

Contrat	%
Prof. libérale, indépendant, chef d'entreprise	
Fonctionnaire	8.1
CDI	8.1
CDI de chantier ou CDI de mission	8.8
Contrat spécifique au doctorat	10.5
CDD	8.1
Vacataire	8.1
Intérimaire	8.1
Intermittent du spectacle	8.1
Contrat de professionnalisation	8.1
Emplois aidés (Contrat Initiative Emploi)	8.1
Volontariat international	8.1

TABLEAU 3 – Pourcentage de valeurs manquantes des différents types de contrat

Entreprise	%
Vous-même	11.0
La fonction publique (d'etat, territoriale ou hospitalière)	11.0
Une entreprise privée	11.0
Une entreprise publique	11.0
Une association	11.0
Une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant	11.0
Organisation internationale ou une institution de l'Union européenne	11.5
Société d'économie mixte	11.4
Un particulier	11.0

TABLEAU 4 – Pourcentage de valeurs manquantes par type d'entreprise

Secteur	%
Agriculture, sylviculture et pêche	7.1
Industries (manufacturières, extractives et autres)	7.1
Construction	7.1
Activités immobilières	7.4
Commerce, transports, hébergement et restauration	7.1
Information et communication	7.1
Activités financières et d'assurance	7.1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7.1
Activités de services administratifs et de soutien	7.1
Enseignement	7.1
Administration publique (hors enseignement)	7.1
Santé humaine et action sociale	7.1
Arts, spectacles et activités récréatives	7.1
Autres activités de service	7.1

TABLEAU 5 – Pourcentage de valeurs manquantes par secteur

Profession	%
Agriculteur	11.2
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	11.1
Profession libérale	11.1
Personnel de catégorie A de la fonction publique	10.2
Ingénieur, cadre, professions libérales, professions intellectuelles supérieures	10.2
Personnel de catégorie B de la fonction publique	10.2
Emploi de niveau intermédiaire : technicien, agent de maîtrise, etc.	10.2
Personnel de catégorie C de la fonction publique	10.2
Manœuvre, ouvrier	10.2
Employé de bureau, de commerce, personnel de service	5.3

TABLEAU 6 – Pourcentage de valeurs manquantes par profession

3. Les types de contrats après l'obtention du diplôme

3.1 Répartion des contrats à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

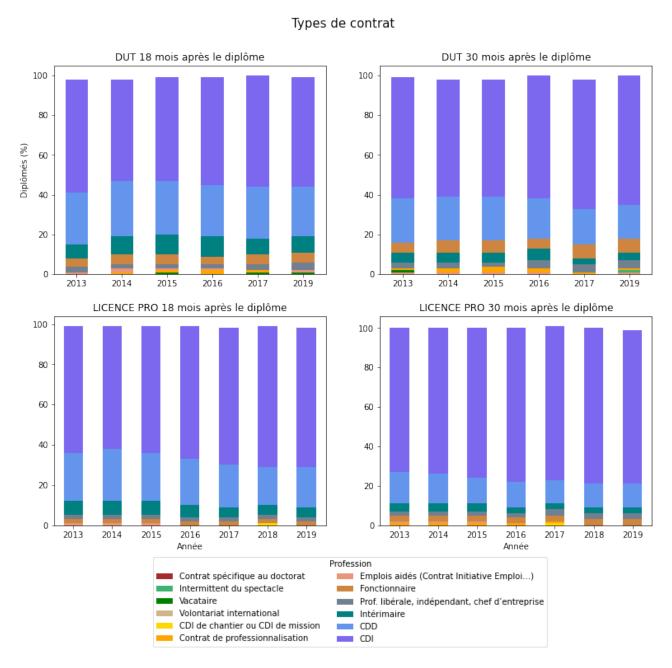


FIGURE 1 – Répartition des contrats à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

Types de contrat

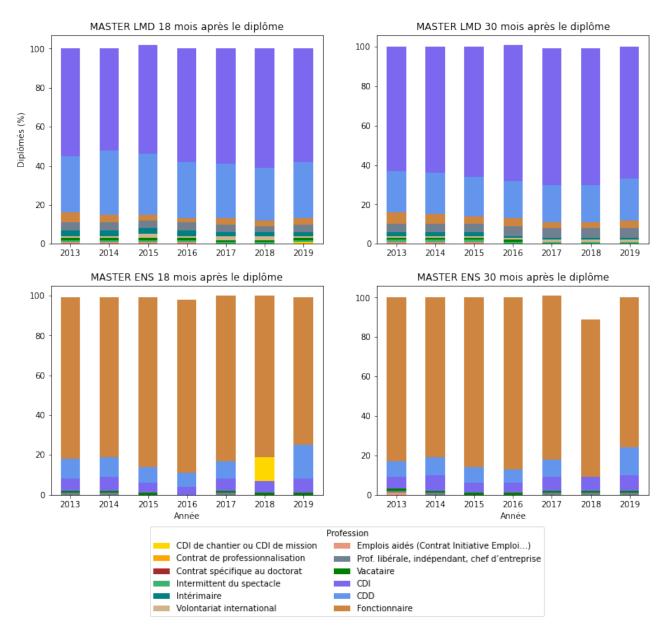


FIGURE 2 – Répartition des contrats à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

4. Les professions après l'obtention du diplôme

4.1 Répartition des professions à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

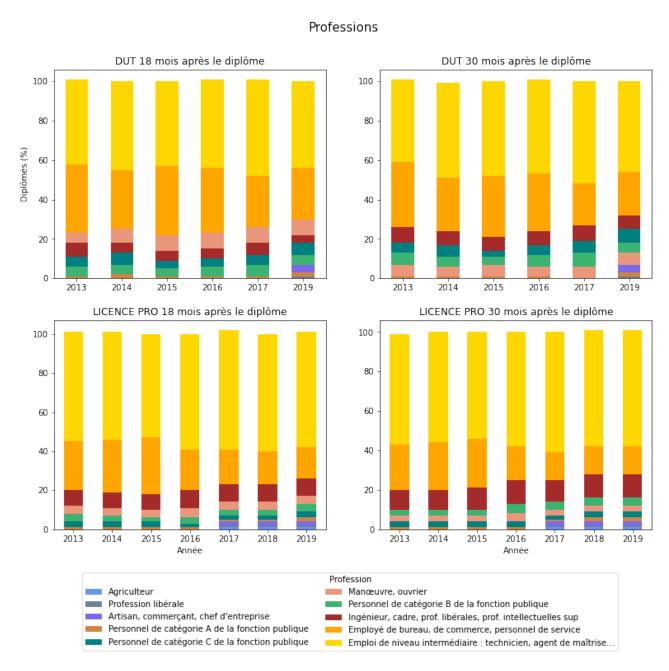


FIGURE 3 – Répartition des professions à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme (DUT-Licence pro)

Professions

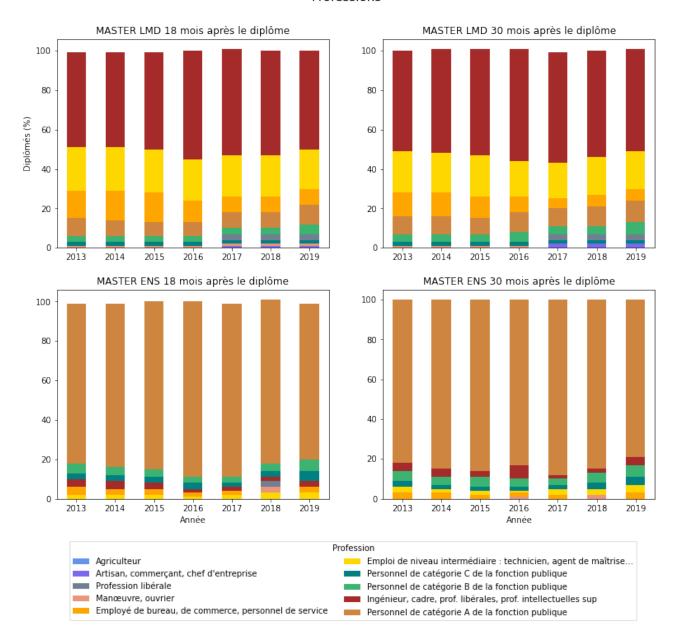


FIGURE 4 – Répartition des professions à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme (Masters)

5. Secteurs d'activité après l'obtention du diplôme

Les données 18 mois après l'obtention du diplôme étant manquantes, nous indiquons dans la Figure 5, le pourcentage des secteurs d'activité dans lesquels les diplômés se sont insérés 30 mois après son obtention.

Secteurs d'activité

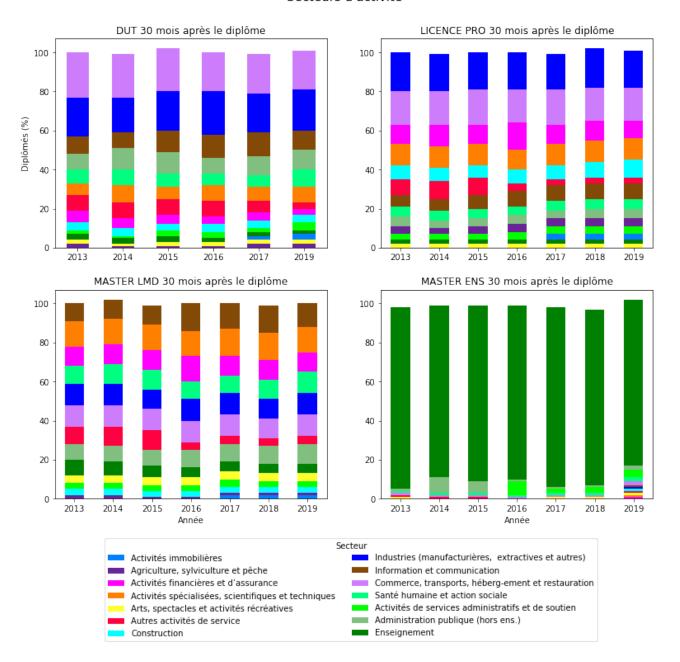


FIGURE 5 – Répartition des secteurs à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

6. Proportion des diplômés et des diplômes universitaires

6.1 Proportion des diplômés

Le Tableau 7 et la Figure 6 fournissent la proportion des hommes et des femmes de l'ensemble des diplômés de 2013 à 2019 ayant répondu à l'enquête. Ainsi nous avons environ 22 % de réponses à l'enquête en plus de la part des femmes par rapport au hommes, pourtant à un total d'environ 592740 de diplômés interrogés

Genre	Nombre de réponses	%
Femmes	360364	60.8
Hommes	232376	39.2

TABLEAU 7 – Nombre et proportion de diplômés par genre (2013 à 2019)

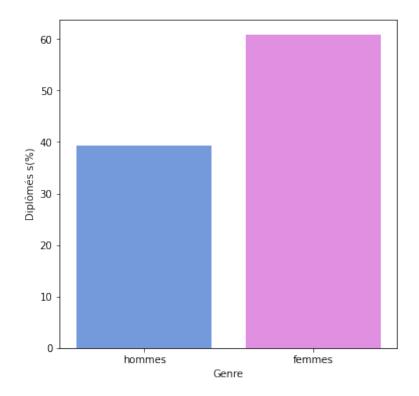


FIGURE 6 – Proportion des diplômés selon le genre (2013 à 2019)

6.2 Proportion des diplômes universitaire

Le Tableau 8 et la Figure 7 présentent le nombre et la proportion de diplômés par niveau de diplôme universitaire selon le genre.

Diplôme	Genre	Nombre de réponses	%
DUT	Femmes	8560	1.4
	Hommes	9328	1.6
LICENCE PRO	Femmes	72910	12.3
	Hommes	56474	9.5
MASTER ENS	Femmes	56912	9.6
	Hommes	16400	2.8
MASTER LMD	Femmes	221982	37.5
	Hommes	150174	25.3

TABLEAU 8 – Nombre et proportion (%) de diplômés par diplôme selon le genre (2013 à 2019)

Nous constatons que les diplômés de la filière des DUT sont beaucoup moins représentés (3 %) que ceux des licences professionnelles (22 %) et des masters LMD (75 %). Il y a également moins de

diplômés dans l'enquête pour le Master ENS avec une proportion plus forte de 6.1 % de femmes par rapport aux hommes. Les Licences professionnelles et les Masters LMD rassemblent la majorité des diplômés de l'enquête avec 22 % pour les licences pro et 63 % pour les Masters LMD. Nous constatons que les femmes représentent la majorité des diplômés en Masters. Les hommes représentent environ 11 % des diplômés en DUT et Licences professionnelles contre 14 % pour les femmes. Mais les femmes représentent 47 % des diplômés en Masters ayant répondu à l'enquête contre 28 % pour les hommes.

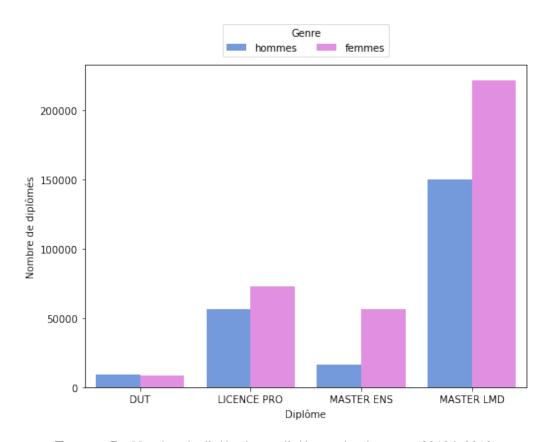


FIGURE 7 – Nombre de diplômés par diplôme selon le genre (2013 à 2019)

La plus forte proportion de femmes dans les filières plus longues (Masters) par rapport aux hommes est-elle liée au nombre insuffisant de réponses à l'enquête s'agissant des hommes (-22 % / femmes) ou bien les femmes sont-elles plus en capacité de choisir des études plus longues et moins techniques que leurs homologues masculins?

Il semblerait, dans l'hypothèse d'un effectif constant pour les femmes, que même avec 12 % de diplômés masculins en plus, il serait difficile de rattraper les effectifs des femmes en Masters puisque le différentiel de diplômés est déjà d'environ 11 % en faveur des femmes.

7. Proportion des disciplines des diplômés

Genre	Discipline	Nombre de réponses	%
Hommes	Gestion	29837	10.1
	Informatique	16915	5.7
	Sciences de la vie et de la terre	12563	4.2
	Sciences de l'ingénieur	9885	3.3
	Lettres, langues, arts	8326	2.8
	Masters enseignement	8200	2.8
	Sciences fondamentales	8169	2.8
	Droit	6909	2.3
	Économie	5920	2
	Information communication	4879	1.6
	Histoire-géographie	3590	1.2
	Psychologie	1118	0.3
Femmes	Gestion	41632	14
	Lettres, langues, arts	29079	9.8
	Masters enseignement	28456	9.6
	Sciences de la vie et de la terre	20479	6.9
	Droit	15838	5.3
	Information communication	10003	3.4
	Sciences fondamentales	8132	2.74
	Psychologie	7949	2.7
	Économie	7667	2.6
	Histoire-géographie	5614	1.9
	Sciences de l'ingénieur	2964	1
	Informatique	2378	0.8

TABLEAU 9 – Nombre et proportion (%) des diplômés par discipline selon le genre (2013 à 2019)

Le Tableau 9 et la Figure 8 présentent le nombre de diplômés par discipline ainsi que leur proportion (%) par rapport à l'ensemble des diplômés ayant répondu à l'enquête. Nous constatons, entre les hommes et les femmes, une nette inversion de la proportion des disciplines littéraires (2.8 % contre 9.8 %) ou dans l'enseignement (2.7 % contre 9.6 %) par rapport aux domaines plus techniques et scientifiques comme les sciences de l'ingénieur (3.3 % contre 1 %) ou encore l'informatique (5.70 % contre 0,8 %)

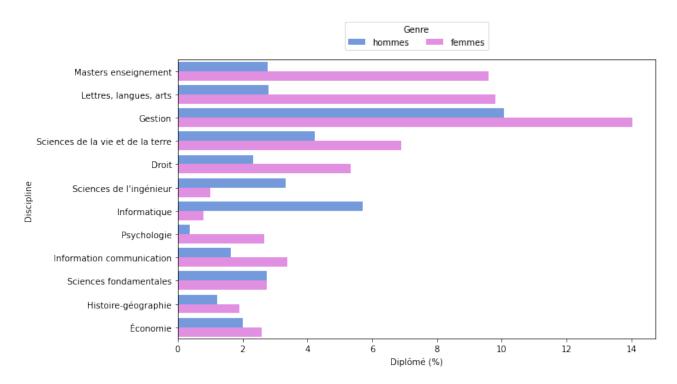


FIGURE 8 – Proportion (%) des diplômés par discipline selon le genre (2013 à 2019)

La remarque précédente conduisant à soumettre l'hypothèse que les femmes choisiraient majoritairement les filières universitaires les plus longues (Masters) serait confirmée par les disciplines choisies. En effet, les domaines de l'enseignement ou encore littéraires sont des domaines dont les années d'études sont les plus longues pour aboutir à une insertion professionnelle plus prometteuse. Alors que les hommes à 79 %, contre 53 % pour les femmes, préféraient davantage une insertion plus rapide sur le marché du travail en choisissant les sciences, davantage corrélées l'industrie ou encore en filières plus courtes, les licences professionnelles (16,8 % contre 12,5 %). Pourtant, la gestion reste la discipline privilégiée pour les hommes (10 %) et les femmes (14 %)

8. La question épineuse des salaires

L'information collectée sur le salaire porte sur le salaire net, primes comprises. Dans toute la suite de l'analyse, tous les calculs statistiques sont faits à partir des salaires médians de chaque catégorie de diplôme (DUT, Licence Pro, Master LMD et ENS) et de discipline (Figure 8) et selon le genre. Il ainsi important de comprendre que les valeurs produites ici, ne donnent qu'une indication ou une tendance et non des valeurs médianes qui aurait été plus précises avec les salaires obtenu pour chaque homme et femme interrogés.

8.1 Les quantiles des salaires

Le Tableau 10 et la Figure 9 montrent les différents quartiles des salaires entre les hommes et les femmes, de 18 à 30 mois après l'obtention du diplôme sur toute la période de 2013 à 2019.

Genre	Quartile	Salaire
Femmes	0.25	1450
	0.50	1600
	0.75	1800
Hommes	0.25	1560
	0.50	1730
	0.75	1910

TABLEAU 10 – Dispersion des salaires selon le genre (2013 à 2019)

Nous constatons, dans une première lecture, que, quelque soit la tranche des salaires, des plus faibles (1er quartile 0,25) aux plus élevés (3ème quartile), les hommes auraient tendance à percevoir des salaires supérieurs aux femmes. Nous remarquons également que l'écart, à niveau d'étude égale, reste relativement constant (environ $110 \in$).

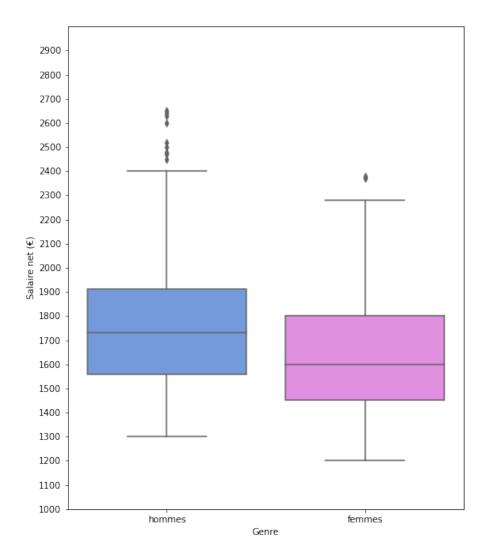


FIGURE 9 – Quartiles des salaires par genre des emplois stables (2013 à 2019)

Le Tableau 11 et la Figure 10 montrent le salaire net mensuel médian des emplois stables des hommes et les femmes.

Genre	Diplôme	Salaire net mensuel médian (€)
Femmes	DUT	1400
	LICENCE PRO	1600
	MASTER ENS	1750
	MASTER LMD	1820
Hommes	DUT	1650
	LICENCE PRO	1730
	MASTER ENS	1800
	MASTER LMD	2075

TABLEAU 11 – Salaire net mensuel médian des emplois à temps plein par genre et diplôme (2013 à 2019)

Nous observons que les hommes ont un salaire médian plus élevé quelques soit leur niveau de diplôme. Sans surprise, plus le niveau d'étude des diplômés est élevé et plus les salaires sont élevés. Les hommes diplômés au niveau DUT et Master auraient un salaire médian d'environ 255 € plus élevé que celui des femmes avec le même niveau d'étude. Nous remarquons que pour le Master enseignement (ENS) le salaire médian est pratiquement équivalent. La Figure 2 nous apprend qu'au niveau des Masters ENS l'essentiel des diplômés sont dans la fonction publique après la sortie de leurs études contrairement au Masters LMD qui sont essentiellement dans le secteur privé.

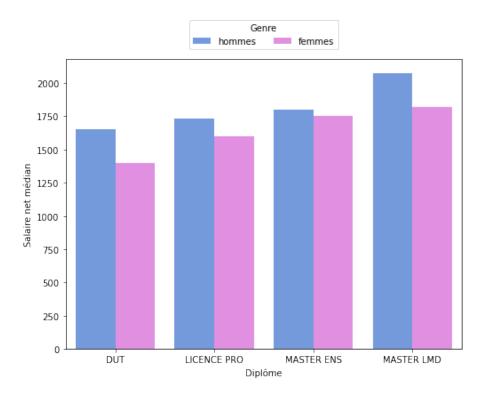


FIGURE 10 – Salaire net mensuel médian par genre selon le diplôme des emplois stable (2013 à 2019)

Cela supposerait que les hommes choisissant majoritairement les filières scientifiques (sciences de l'ingénieur, informatique...) auraient des salaires plus élevés que les femmes avec le même niveau d'étude mais choisissant des disciplines moins rémunératrices (Gestion, lettres, enseignement, etc..).

Genre	Diplôme	Quartile	Salaire
Femmes	DUT	25 %	1290
		50 %	1400
		75 %	1585
	LICENCE PRO	25 %	1430
		50 %	1585
		75 %	1737.5
	MASTER ENS	25 %	1700
		50 %	1750
		75 %	1842.5
	MASTER LMD	25 %	1607.5
		50 %	1820
		75 %	2087.5
Hommes	DUT	25 %	1400
		50 %	1600
		75 %	1800
	LICENCE PRO	25 %	1600
		50 %	1730
		75 %	1950
	MASTER ENS	25 %	1700
		50 %	1800
		75 %	1965
	MASTER LMD	25 %	1817.5
		50 %	2075
		75 %	2345

TABLEAU 12 – Dispersion des salaires par diplôme selon le genre (2013 à 2019)

Dans le Tableau 12 et la Figure 11 nous observons plus en détail la répartition des quartiles selon le diplôme entre les hommes et les femmes permettant d'avoir une tendance plus précise des salaires par niveau d'étude des personnes interrogées.

Nous avons observé que les salaires augmentent selon le niveau d'étude pour les hommes et les femmes. Cependant, quelque soit le diplôme obtenu, les tranches de salaires seraient toujours plus élevés pour les hommes comparativement aux femmes à niveau d'étude équivalent.

On remarque également une différence des salaires médians entre les hommes et les femmes.

Nous avons observé sur la Figure 2 et la Figure 4 que les emplois des diplômés du Master ENS sont pour l'essentiel dans la fonction publique (> à 80 %) contrairement aux autres diplômés dont les emplois sont très majoritairement dans le secteur privé (> à 80 %).

On pourrait donc en conclure que les écarts des salaires dans la fonction public sont moins importants que dans la fonction publique.

Selon le Tableau 12, il y aurait moins de 25 % des femmes interrogées diplômées d'un Master LMD qui auraient un salaire inférieur à 1610 € et 75 % inférieur à 2090 € avec un salaire médian de 1820 €. Les hommes, à niveau d'étude équivalent, auraient un salaire inférieur à 1817 € pour 25 % d'entre eux et inférieur à 2345 € pour 75 % d'entre eux.

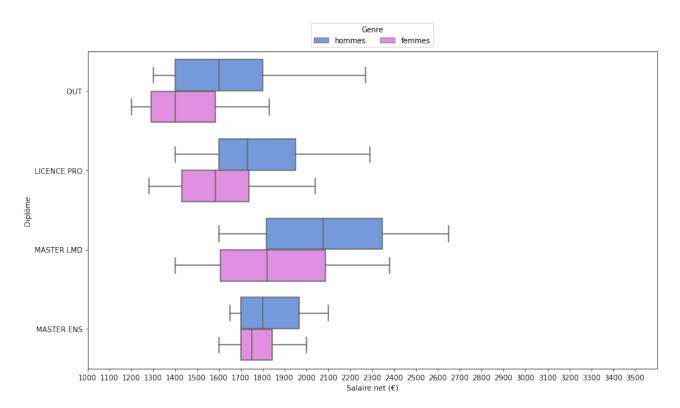


FIGURE 11 – Quartiles des salaires nets mensuels des emplois stables par genre selon le diplôme (2013 à 2019)

Le Figure 12 montrerait que les diplômés des disciplines en sciences de l'ingénieur, en économie, ou encore, en sciences fondamentales auraient des salaires médians supérieurs aux diplômés des autres disciplines. Le Tableau 13, indique ces différences. De plus, la répartition des salaires supérieurs aux salaires médians et à peu près équivalente aux salaires qui en sont inférieurs. Cependant nous observons des écarts entre les salaires médians en faveur des hommes par rapport aux femmes.

En prenant l'exemple de la gestion, la discipline où les femmes sont les plus diplômées (Figure 8, auraient environ un salaire de moins de 1300 € pour 25 % d'entre elles et inférieur à 1750 € pour 75 % d'entre elles. Alors que les hommes, dans la même discipline, auraient un salaire inférieur à 1470 € pour 25 % d'entre eux et inférieur à 1950 € pour 75 % d'entre eux.

Au regard de ces résultats, nous pourrions penser que les hommes sont mieux rémunérés que les femmes quelque que soit le niveau de formation et la spécialité choisie. A noter que seules les femmes diplômées en informatique auraient un salaire médian supérieur aux hommes mais cela reste modeste (< 50). Mais c'est aussi dans ce secteur que les femmes sont les moins présentes.

Discipline	Différence de salaire (€)	
Droit	160	
Gestion	160	
Histoire-géographie	60	
Information communication	85	
Informatique	-45	
Lettres, langues, arts	100	
Masters enseignement	90	
Psychologie	100	
Sciences de l'ingénieur	75	
Sciences de la vie et de la terre	45	
Sciences fondamentales	100	
Économie	190	

TABLEAU 13 - Différence des salaire médians des hommes par rapport aux femmes par discipline

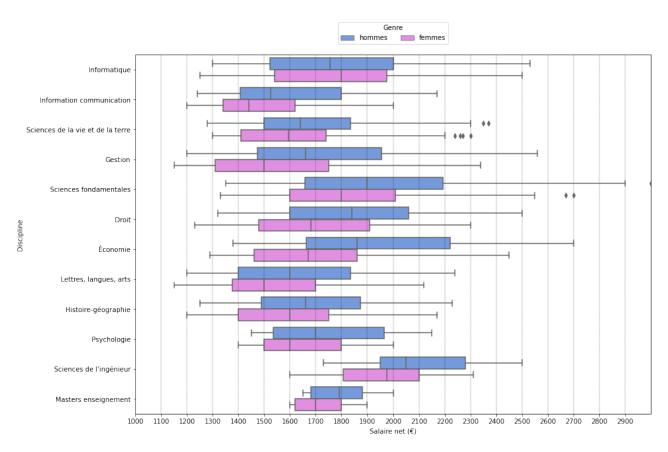


FIGURE 12 – Quartiles des salaires nets mensuels des emplois stables par genre selon le diplôme (2013 à 2019)

9. Taux d'insertion des diplômés dans les emplois stables

Le taux d'insertion est défini comme étant le pourcentage de diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail. Il est calculé sur les diplômés de nationalité française, issus de la formation initiale, entrés immédiatement et durablement sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme en 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 ou 2019.

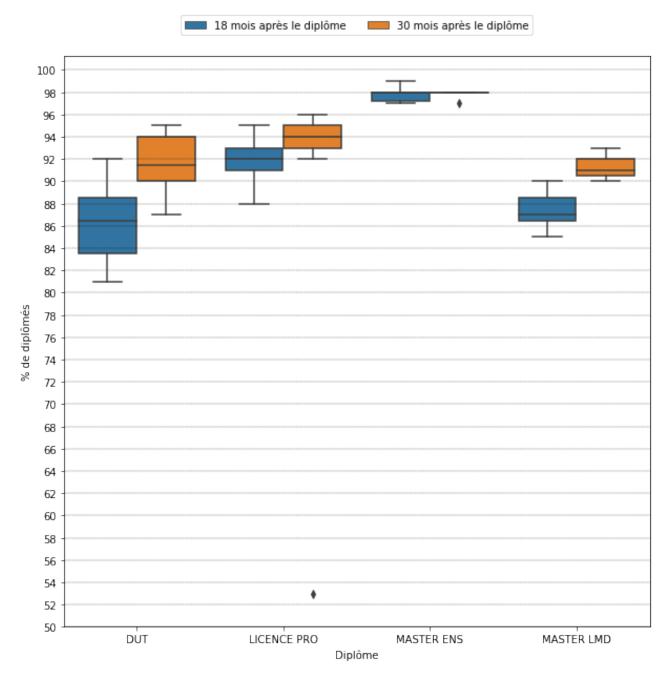


FIGURE 13 – Taux d'insertion des diplômés selon leur diplôme universitaire (2013 à 2019)

La Figure 13 représente le taux d'insertion à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme par les interrogés de 2013 à 2019. Nous observons que les taux d'insertion sont meilleurs pour les plus diplômés. Les diplômés de licence professionnelle ont un taux médian d'insertion professionnelle (89 %) supérieur aux diplômés de DUT (84 %) ou Master LMD (88 %). D'après la figure 14 seuls les diplômés en Master ENS ont un taux d'insertion supérieur à 95 %, proche des 98 %.

Nous remarquons que les licences professionnelles ont un taux d'insertion inférieur à 93 % pour 75 % d'entre eux contre 94 % pour les DUT 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Dans l'ensemble ce sont les diplômés de licence professionnelle qui ont un meilleur taux d'insertion professionnelle à part les diplômés de Master ENS.